

Charenton

n° 289

Novembre 2024

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
**Piste cyclable
rue de Paris**

page 10

GRAND ANGLE
**Handicap :
l'affaire de tous**

page 15

PORTRAIT
Alain Minot

page 25



[Consultation du Public] Une majorité d'avis favorables pour l'abaissement de 90 à 70km/h de la vitesse de l'autoroute A4 sur le tronçon traversant Charenton à compter du 8 novembre 2024

Le bruit routier est aujourd'hui l'une des causes majeures des nuisances sonores en Île-de-France et Charenton-le-Pont est particulièrement concernée avec les 270.000 véhicules qui empruntent l'autoroute A4 quotidiennement.

Les efforts au long cours d'Hervé Gicquel, le Maire et de Michel Herbillon, Député de notre circonscription, ont abouti au lancement par la Préfecture du Val-de-Marne d'une consultation en ligne, entre le 8 avril et le 7 mai 2024, sur la possibilité d'expérimenter l'abaissement de la vitesse maximale autorisée de 90km/h à 70km/h sur l'A4 depuis l'accès à Paris jusqu'aux échangeurs des autoroutes A4/A86. Cette démarche a été concertée avec les communes de Saint-Maurice et Maisons-Alfort.

Cette démarche a recueilli 65% d'avis favorables et l'expérimentation sera lancée par les services de l'Etat autour du 8 novembre 2024. Il s'agit d'une nouvelle étape significative dans le cadre des actions pour pacifier cet axe routier (pose d'un revêtement antibruit en 2017 par l'Etat et la Région, études de 2019 et 2024 de la Métropole du Grand Paris et l'Etat en vue d'installer des protections phoniques). De nombreux Charentonnais ont participé à cette consultation et ont exprimé des réactions très positives sur la pertinence de ce projet.

Les études préparatoires de la Direction des Routes d'Île-de-France ont démontré que cet **abaissement de la vitesse maximale autorisée permettra de réduire le bruit de 2,2 décibels la nuit, soit une diminution de 40 % des nuisances sonores pour les riverains. Elle aura également un impact positif sur la qualité de l'air grâce à la diminution des émissions d'oxydes d'azote et de particules fines.**

Avec une vitesse maximale autorisée fixée à 70 km/h et en fonction des vitesses pratiquées aujourd'hui, **le temps de parcours pour l'usager ne sera que faiblement allongé d'environ 33 secondes au maximum en heures creuses.**

Consulter les résultats de la concertation sur www.concertation-abaissement-vitesse-a4.fr/fr/la-concertation

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

9 En bref

10 Décryptage

"Rue de Paris : pistes cyclables et renouvellement des arbres"

12 En direct

14 Ensemble

15 GRAND ANGLE

"Le handicap, l'affaire de tous... première partie"

19 Au quotidien

22 Citoyens de demain



25 Portrait

Alain Minot

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Stéphane Legras. • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Céline Lormier, Antoine Cervera, Samy Gavman **Photos** Jean-François Deroubaix, Stéphane Legras, Nathalie Baron, Virginie Lançon, Adobe Stock, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** Jean-Marc Hillereau, Cyril Doumbé, Stéphane Legras • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aichi Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Les médias sont nombreux à faire écho au Projet de loi de finances (PLF) 2025 et au Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2025 qui ont été présentés en Conseil des Ministres le jeudi 10 octobre 2024 avant leur examen par le Parlement. Je suis attentif à cette actualité dans la mesure où les collectivités territoriales seraient appelées à contribuer à hauteur de 5 milliards d'euros au redressement des comptes publics en raison d'une dette nationale record de 3200 milliards d'euros soit 110% du PIB. Les associations d'élus sont très inquiètes de cette contribution disproportionnée alors que les collectivités locales, qui doivent présenter des comptes à l'équilibre, ont une dette restée stable et qui n'a pas dépassé le seuil des 9% du PIB.

Il est également prévu une hausse de 4 points des cotisations patronales des employeurs territoriaux pour combler le déficit de la CNRACL. Je ne manquerai pas d'informer nos concitoyens des conséquences néfastes de ces mesures sur le budget communal si elles venaient à être confirmées. Heureusement, ce mois de novembre débute par une nouvelle très positive pour les milliers de Charentonnais qui vivent le long de l'Autoroute A4. En effet, le bilan de la concertation initiée en ligne au printemps dernier par la

Préfecture, sur l'abaissement de la vitesse maximale autorisée de 90 à 70 km/h, s'est conclue par 65% d'avis positifs.

Les résultats de cette consultation à laquelle les Charentonnais ont largement contribué témoignent d'un accueil largement favorable pour cette mesure qui rentrera en vigueur autour du 8 novembre. C'est également l'aboutissement d'une mobilisation débutée au lendemain de mon élection en tant que Maire en 2016 et pour laquelle j'ai toujours eu le soutien actif de notre Député Michel Herbillon.

Nous restons aussi vigilants afin que l'Etat tienne son engagement de financer l'installation de protections phoniques le long de cet axe routier grâce à une enveloppe du programme de rénovation du réseau routier national à l'issue de la seconde phase des études techniques lancées en 2024 en lien avec la Métropole du Grand Paris. Nous ne manquerons pas également de solliciter le soutien de la Région Ile-de-France, qui le rappelle, avait cofinancé avec l'Etat un revêtement anti-bruit en 2017 sur le tronçon de l'A4 traversant le territoire charentonnais.

Notre Municipalité commémorera le 106ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, à l'occasion d'une cérémonie qui sera organisée à Saint-Maurice comme le veut la tradition. J'espère que les Charentonnais se déplaceront en famille pour assister à ce temps de recueillement afin de rendre hommage à toutes celles et ceux morts pour la France et pour restaurer la paix.

Ce mois de novembre est également, comme chaque année, marqué par un esprit d'entraide et d'égalité. C'est la raison pour laquelle le dossier de ce magazine sera consacré aux actions de la ville en matière de handicap. Construire une ville accessible, accueillante, ouverte à tous nos concitoyens quelles que soient leurs différences est une priorité pour l'équipe municipale et nos actions concernent tous les secteurs de la vie locale. Notre municipalité s'attache à agir à travers des actions concrètes en portant une attention particulière à toutes celles et tous ceux qui paraissent exclus du mode de vie ordinaire de la société et donc de leur commune.

Notre ville organisera également un « Forum Santé » à l'Espace Toffoli le 19 novembre au cours duquel nous présenterons un dispositif qui devrait faciliter l'accès des Charentonnais à une mutuelle. La Ville de Charenton célébrera la semaine de l'enfance du 15 au 20 novembre en mobilisant les services municipaux. De nombreux bénévoles s'engagent sur le terrain, en partenariat avec la Ville, principalement autour de la Banque Alimentaire et du Téléthon. Je les salue particulièrement.

Bonne lecture

< RETOUR EN IMAGES >



FÊTE DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT |

Expériences scientifiques, atelier réemploi, sur les saveurs pour les plus jeunes, cours pour réparer son vélo, troc de plantes ou encore un spectacle déambulatoire... Le samedi 28 septembre au parc de Conflans, petits et grands ont été sensibilisés à la biodiversité et à la transition écologique, en présence du Maire, Hervé Gicquel, et de Marie-Hélène Magne, son Adjointe au Développement durable et à l'écologie urbaine. Le même jour, y ont été remis les prix du concours 2024 des balcons et des jardins fleuris.



BOURSE AUX JOUETS | Une centaine de jeunes exposants ont assurément fait de bonnes affaires, le samedi 28 septembre au parc de Conflans. Le principe était simple : dénicher des joujoux à moindre coût, mais aussi donner une seconde vie à des jouets qui ont peu ou pas servi.



TEMPS DE RECUEILLEMENT SOLENNEL POUR LA PAIX |

A l'initiative de la Municipalité de Charenton-le-Pont, un temps de recueillement a été organisé le lundi 7 octobre à 11h30, devant l'arbre de la paix, allée Ronsard,

en présence des représentants des associations culturelles juives et du diacre rattaché à la paroisse Saint-Pierre. Un an jour pour jour après les terribles attentats perpétrés par l'organisation terroriste du Hamas contre Israël, cette cérémonie empreinte de solennité a permis aux élus, acteurs associatifs locaux et aux Charentonnais présents de commémorer la mémoire des victimes, d'appeler à la libération des otages et à une paix durable au Proche-Orient.

Le 20 mars 2019, Hervé Gicquel et les membres du Conseil Municipal avaient planté un arbre de la paix, allée Ronsard, contre l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie. Ce site est porteur d'une symbolique forte au regard de l'actualité.

KIOSQUE EN MUSIQUES | Le cycle de concerts gratuits entamé au printemps sous le kiosque de la place Aristide Briand, s'est achevé le samedi 5 octobre. C'est l'AMP du Perreux qui assurait l'ambiance. Un spectacle en présence d'Elise Longuève, Conseillère municipale chargée du développement des partenariats culturels extérieurs. Rendez-vous l'année prochaine !



< RETOUR EN IMAGES >



UNDERDOGS | Le spectacle de danse d'Anne Nguyen a fait l'ouverture de la saison du T2R, le samedi 28 septembre. Inspirés de la danse hip-hop, la chorégraphe charentonnaise et ses trois danseurs ont exploré les symboles politiques et les marqueurs sociaux de l'inconscient collectif urbain. Anne Nguyen est l'artiste associée de la saison du théâtre.



ORDIVAL | Les élèves de 6^e du collège la Cerisaie se sont vu remettre, le samedi 28 septembre, par le Maire et Vice-Président du Conseil départemental, Hervé Gicquel, et Fabien Benoit, Conseiller municipal en charge de l'Enseignement secondaire, un ordinateur permettant aux collégiens et à leurs enseignants d'utiliser de nouvelles techniques d'apprentissage. Cette opération est portée par le Conseil départemental du Val-de-Marne.



SENSIBILISATION À TOUTES FORMES DE VIOLENCES DANS LE SPORT | Elle a été organisée le mercredi 2 octobre par l'Azur Olympique Charenton sur la piste d'athlétisme Stéphane Diagana et aux gymnases Tony Parker et concernait toute forme de violence (verbale, physique, sexuelle) ainsi que le harcèlement. Une centaine d'athlètes, entraîneurs, officiels et dirigeants se sont mobilisés. La sensibilisation était animée par un intervenant de l'association "Colosse aux pieds d'argile", reconnue d'utilité publique.

SEMAINE NATIONALE DES MISSIONS LOCALES | Du 12 au 20 septembre, la Mission Locale de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Saint-Maur et Saint-Maurice a mis à l'honneur le sport en collaboration avec l'Association sportive et culturelle de Maisons-Alfort, en proposant des ateliers sportifs spécialement conçus pour les jeunes. Ce programme avait pour objectif de leur offrir l'opportunité de découvrir et pratiquer différents sports, renforcer leur confiance et leur estime de soi, améliorer leur condition physique, leur apprendre à se dépasser, à mieux gérer le stress et favoriser les rencontres. Des séances de Tai Chi (photo), de self-défense et d'aïkido ont été proposées.



< RETOUR EN IMAGES >

SEMAINE BLEUE | Atelier d'art floral ou spectacle de flamenco, où étaient présents le Maire, Hervé Gicquel, et Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire chargée des seniors et de la Résidence Jeanne d'Albret, sans oublier un loto, une randonnée ou encore une conférence... Du 5 au 12 octobre, la Semaine bleue, organisée par la Ville, a proposé une pléiade d'animations pour favoriser les liens intergénérationnels et bouger... tous ensemble.



CHARENTONNAISE DES ENTREPRISES | Cette année encore la course conviviale a rassemblé plusieurs centaines de participants. Organisée par la Ligue Île-de-France du sport d'entreprise et la Ville de Charenton, la 18^e édition s'est déroulée dans le bois de Vincennes. Une occasion idéale pour renforcer les liens entre collègues qui se sont mesurés, en solo ou en duo, sur deux distances, 3,5 et 7 kilomètres. Des épreuves handisport étaient également proposées.

MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE | Elle a été remise par le Maire, Hervé Gicquel, le jeudi 17 octobre à Pascal Tindel, Président de l'antenne de Charenton et Saint-Maurice de la Croix-Rouge qui compte une quarantaine de bénévoles. Il quittera son poste en mars, après 3 mandats. En retour, Pascal Tindel a remis au Maire la médaille de la Croix-Rouge. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Michel Van Den Akker, Conseiller Municipal délégué aux Solidarités.



RENTÉE LITTÉRAIRE | L'équipe des Médiathèques et la librairie l'Etabli ont proposé une sélection d'ouvrages de la rentrée littéraire, le samedi 5 octobre, à la Médiathèque des Quais.

< RETOUR EN IMAGES >



INAUGURATION FESTIVE DU STADE HENRI GUÉRIN | Le soleil était revenu de justesse le samedi 19 octobre. De nombreux jeunes joueurs du CAP ainsi que des élus et invités avaient répondu présent. Autour du Maire, Hervé Gicquel, on retrouvait en effet Laurent Jeanne, Maire de Champigny-sur-Marne et Conseiller Régional délégué spécial à la Rénovation urbaine et à la Politique de la ville, puisque la Région était un des principaux subventionneurs du projet, Carlos Couso, Président du CAP, Frédéric Piquionne, ancien international Français, Pascal Turano, Premier Adjoint, Clotilde Certin, Adjointe au Maire déléguée aux Sports ou encore Romain Maria, Conseiller Régional, ainsi que plusieurs élus charentonnais. Sur le terrain de football réhabilité, ils ont notamment pu profiter d'une démonstration de foot freestyle. Des structures gonflables avaient par ailleurs été installées, dans un des gymnases Tony Parker par le CAP.

Projet subventionné par l'Agence Nationale du Sport (126 600 euros) et la Région Ile-de-France (94 725 euros)



OCTOBRE ROSE | Vente de roses ou de gourmandises, stands de sensibilisation au dépistage du cancer du sein par le Rotary Club... Cette année encore, les commerçants dont ceux de Charen-Ton Quartier (Club Gravelle Entreprendre) et des associations se sont mobilisés dans le cadre de la manifestation nationale, au cours du mois d'octobre. Les dons seront reversés à l'Institut Curie. Ils ont reçu le soutien de plusieurs élus dont le Maire, Hervé Gicquel. Des élèves d'Aristide Briand ont, quant à eux, dessiné un ruban bien vivant, symbole d'Octobre rose, dans la cour de leur établissement.



FÊTE DE LA RÉPARATION ET DU RÉEMPLOI | Braderie solidaire, Repair café, salon de jeux vidéo en matériaux recyclés ou encore atelier de réparation d'outils... La Fête de la réparation et du réemploi s'est tenue le samedi 19 octobre au sein du bâtiment municipal du 2 rue de l'Archevêché. Ils ont pu faire le plein de solutions pour éviter de jeter ses objets alors qu'on peut les réparer. Une ressourcerie éphémère s'y est tenue, en parallèle, avec notamment des animations menées avec les centres de loisirs.



< RETOUR EN IMAGES >

1^{ER} PRIX LITTÉRAIRE INCLUSIF DES MÉDIATHÈQUES |

Lancé le samedi 19 octobre, ce prix permet aux lecteurs adultes (plus de 18 ans), ayant un handicap (auditif, visuel...) ou non de participer activement à l'élection de leur ouvrage préféré parmi les 6 ouvrages sélectionnés. Tous les ouvrages traitent de l'inclusivité et abordent les thèmes tels que l'exil, le handicap, l'égalité entre les sexes et les genres et l'égalité sociale. Ils ont été dévoilés au cours de la soirée qui a débuté par une lecture-spectacle du texte *Les Demeurées* de Jeanne Benameur par la Compagnie L'Évènement théâtre, en présence du Maire, Hervé Gicquel, et de Delphine Herbert, Adjointe au Maire en charge de la Culture. Le vote aura lieu en mai prochain, lors de la journée de l'inclusion.

Pour vous inscrire : mediatheques.charenton.fr



RÉUNION PUBLIQUE | Organisée le jeudi 17 octobre à l'Hôtel de Ville, elle a permis aux équipes du Département de présenter le projet de création d'une piste cyclable bidirectionnelle rue Arthur Croquette. L'aménagement se fera au dernier trimestre 2024 et permettra un cheminement sécurisé depuis la piste actuellement en cours de réalisation rue de Paris et les bords de Marne. La réunion a été lancée par Pascal Turano, premier Adjoint au Maire.



LE RÉVEIL DE L'EMPLOI | Ce forum de recrutement était organisé, le mardi 15 octobre, à l'Espace Delacroix à Saint-Maurice, par les services Emploi des Villes de Saint-Maurice et de Charenton, avec le soutien de France Travail et de la Mission locale de Maisons-Alfort. Employeurs et personnes en recherche d'emploi ont pu se rencontrer et, ces derniers, découvrir les partenaires locaux pour l'emploi et la formation. En fin de matinée, le Maire, Hervé Gicquel, Pierre Miroudot, Conseiller Municipal délégué au Soutien à l'économie locale, à l'Emploi et aux Relations avec les grandes entreprises, accompagnés de Philippe Bourdajaud, 1^{er} Adjoint au Maire de Saint-Maurice, en ont visité les stands..

ANATOLE FRANCE À L'HONNEUR |

Dans le cadre du centenaire de la mort d'Anatole France, élèves et enseignants de l'école de Charenton portant le nom de l'écrivain ont réalisé une exposition à sa mémoire. Elle a été présentée aux parents d'élèves le vendredi 18 octobre. Les écoliers ont récité quelques poèmes de l'écrivain qui reçut le prix Nobel de littérature en 1921. A noter que l'exposition comprenait une impression d'un daguerréotype réalisé par Nadar représentant Anatole France et confié à la directrice de l'école, Florence Ballayer, par la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie située à Charenton. Ce portrait devrait rester accroché dans le hall de l'école.



PRÉVENTION

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année en France, le monoxyde de carbone est responsable d'une centaine de décès. L'Ile-de-France est l'une des régions les plus touchées. La source de ces intoxications ? Des appareils de chauffage fonctionnant au bois, au charbon, au fioul ou au gaz défectueux qui peuvent dégager d'importantes quantités de monoxyde de carbone.

Pour limiter les risques et à l'approche de l'hiver, l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France rappelle les gestes simples à adopter :



- Faire ramoner mécaniquement tous les conduits de fumée par un professionnel qualifié
 - Faire vérifier ses installations de chauffage par un professionnel qualifié
 - Ne jamais boucher les grilles de ventilation
 - N'utiliser les chauffages d'appoint à combustion que quelques heures par jour
 - Aérer quotidiennement son logement même en période de grand froid
 - Ne jamais utiliser un groupe électrogène, un barbecue ou un brasero dans un espace clos
- Invisible, indolore et non irritant, le monoxyde de carbone se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. Des symptômes permettent cependant de reconnaître rapidement une intoxication (maux de tête, nausées, vertiges) permettant de réagir vite par :

- L'ouverture immédiate des fenêtres et porte du logement
- L'arrêt des appareils de chauffage et de cuisson
- L'appel immédiat des secours

La prudence est indispensable : en ce début d'automne, plusieurs personnes ont déjà été mortellement intoxiquées en France.

ASSOCIATION

CRÉATION D'UN CLUB ROTARY À CHARENTON



Le Rotary Club Satellite Paris Sud Est Charenton-le-Pont est né en mai dernier. Ses membres ont déjà réalisé un dépistage du diabète lors du Forum des associations début septembre. Ils y ont également, en partenariat avec la prévention routière, sensibilisé les visiteurs aux dangers d'une conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants et, aux côtés de l'Association des Paralysés de France, aux difficultés de mobilité rencontrées par les personnes porteuses d'un handicap. Ils ont aussi participé à Octobre rose et recevront les dons, au centre commercial Bercy 2, dans le cadre de la collecte de la banque alimentaire les 22 et 23 novembre.

Information auprès de son président, Tony Marrapodi, au 06 67 26 94 59 et par mail : tm84@free.fr

AMÉNAGEMENTS

Rue de Paris : pistes cyclables et renouvellement des arbres

Le Département vient de lancer la création de pistes cyclables protégées entre la Porte de Charenton et la place Aristide Briand. Cet aménagement se fait en parallèle du renouvellement du patrimoine arboré de la rue de Paris.



Fin octobre, le Département du Val-de-Marne a entamé les travaux de transformation de la rue de Paris (RD 6) avec la création de 1,3 km de nouvelles pistes cyclables protégées. Ses objectifs sont d'améliorer la mobilité durable et d'encourager l'usage du vélo. Cette initiative de 3,03 millions d'euros s'inscrit dans une stratégie globale pour développer un réseau cyclable sécurisé et accessible dans le département.

Entre la Porte de Charenton et le métro Charenton-Écoles, les pistes cyclables seront protégées de la circulation automobile par les espaces de stationnement (inversion de la bande cyclable et du stationnement). Cela permet de concilier l'ensemble des usages : préservation de la fonctionnalité des lignes de bus, apaisement de la circulation motorisée, sécurisation des cheminements piétons.

Une trentaine d'arceaux pour vélos supplémentaires sera installée dans le cadre du projet, de manière homogène sur la totalité du linéaire. Cet aménagement va se faire en parallèle d'un renouvellement du patrimoine arboré lié à des obligations phytosanitaires. Au final davantage d'arbres seront replantés que de sujets abattus (lire ci-dessous).

Le développement du vélo pour les résidents et les salariés est une réponse aux défis écologiques et économiques actuels. Des études montrent par ailleurs que la pratique de ce mode de transport a des bienfaits sur la santé publique, notamment en réduisant les risques de maladies chroniques.

Fin des travaux prévue à l'été 2025.

Montant de l'opération : 3,03 M€ TTC

Participations financières :

- Département du Val-de-Marne : 20 %
- Région Ile-de-France : 25 %
- Métropole du Grand Paris : 44 %
- État : 8 %
- Ville de Charenton : 3 %

Au final, davantage d'arbres seront plantés rue de Paris

En parallèle des aménagements cyclables, le Département renouvelle entièrement l'alignement de platanes en ayant recours à trois nouvelles essences d'arbres et procède à la déminéralisation des trottoirs. Une expertise phytosanitaire réalisée en 2022 a, en effet, confirmé que le patrimoine arboré était vieillissant, de manière hétérogène, présentant une majorité d'arbres très atteints par diverses maladies (cf photos). Les alignements actuels sont aussi ponctuellement plantés dans des banquettes végétalisées surélevées, qui ne récupèrent pas les eaux de ruissellement et d'autres arbres ne disposent que d'un mètre carré de surface au sol, coincés entre différents mobiliers urbains et sont asphyxiés dans des sols compacts.

Au final, davantage d'arbres seront plantés que de sujets abattus. Cela va permettre d'élargir la palette végétale et d'éviter les risques prophylactiques, de minimiser les interventions d'entretien, d'améliorer la qualité du cadre de vie, d'éloigner les végétaux des façades et des réseaux pour leur laisser plus d'espace et plus de volume, de désimpermeabiliser les trottoirs, et de permettre aux eaux de ruissellement d'accéder au sol et de bénéficier aux plantations. Des fosses végétalisées seront également créées.

Cet automne, un premier tronçon situé entre la rue de Conflans et l'avenue Anatole France est concerné. A titre d'exemple et pour parler chiffres, cette zone comprenait 23 arbres, 19 abattages sont prévus mais 26 arbres y seront replantés. A la suite, un dispositif similaire est prévu, toujours rue de Paris, le long de la place Aristide Briand. Le programme de renouvellement se poursuivra sur plusieurs années.



RECRUTEMENT

Surveillants de traversées piétons

La ville recherche activement des surveillants, hommes ou femmes, pour assurer la sécurité des traversées piétonnes aux abords des écoles durant les heures de pointe.

Ils joueront un rôle clef pour garantir la sécurité des enfants lorsqu'ils traversent la rue pour se rendre à l'école. Leur présence permet de sécuriser les moments critiques de la journée, notamment lors des pics de fréquentation scolaire. Ce poste est ouvert à toutes les personnes disponibles quelques heures par semaine. La Ville encourage les parents, les retraités et toute personne souhaitant s'investir dans une mission valorisante. En plus de contribuer à la sécurité et au bien-être des enfants, ils participeront à une mission essentielle pour la vie locale.

Les personnes intéressées peuvent contacter la Ville par mail : recrutement@charentonlepont.fr.



RECRUTEMENT BIS

Poste de service civique UNICEF



Le poste est à pourvoir par la Ville mais de la part de l'UNICEF. Il est destiné à un jeune de 16 à 26 ans, disponible 24h par semaine sur 8 mois, sur le temps scolaire et périscolaire. Il sera rémunéré 619 euros par mois. Ses missions : accompagner le dispositif école amie des droits de l'enfant (école Desnos), faire découvrir les droits de l'enfant dans les écoles, les collèges, les centres de loisirs de la ville, animer des activités ludiques comme l'exposition de réalité virtuelle "Suivez Ma-lika", participer à l'organisation de projets en lien avec la ville et participer à faire le lien entre la Ville et les équipes bénévoles locales.

Contact et candidatures par mail : unicef94@unicef.fr ou glavirty@charentonlepont.fr.

CENTRE MÉDICAL GRAVELLE

Double subvention

Alors que le centre devrait ouvrir en décembre dans un local de la Ville au 50 avenue de Gravelle, son locataire, et chef de file du groupement de médecins, le radiologue Thierry Sitruk, qui s'entourera essentiellement de généralistes et de pédiatres, vient de bénéficier de deux subventions.

- 250 000 euros de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France
- 250 000 euros du Conseil Régional d'Île-de-France

Ce centre médical est à l'initiative de la Ville.

SUBVENTIONS BUDGET PARTICIPATIF DE LA RÉGION

La Ville de Charenton va recevoir, dans le cadre du Budget participatif de la Région Ile-de-France, deux subventions. Elles concernent deux projets d'acquisition de matériel :

- 1 000 euros pour des vélos à destination des élèves sur Savoir rouler à vélo
- 10 000 euros pour un bus service électrique accessible PMR et pouvant accueillir un passager en fauteuil roulant.

CIMETIÈRES

Plus verts et horaires d'hiver

Les allées des deux cimetières de Charenton étant très minérales, la Ville y intervient depuis plusieurs années. Il s'agit notamment de casser les trottoirs, en remblayant par de la terre végétale puis en réengazonnant.

Les dernières interventions

Au cimetière Ancien :

- Septembre 2024 : une partie du carré 7 qui a vu ses allées devenir plus vertes.

Au cimetière Valmy :

- Printemps 2024 : les allées des divisions 4 et 7 ont été réengazonnées.

- Fin 2023 - printemps 2024 : réaménagement au fond du cimetière Valmy, vers le périphérique, remplacement d'une allée bitumée par du gazon, et un parterre de fleurs.

Ouverture au public des deux cimetières du 1^{er} novembre au 30 avril

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
- Les samedi et dimanche de 8h30 à 18h30



Cimetière Ancien

Bois de Vincennes - Avenue de Gravelle
75012 Paris



Cimetière Valmy

Avenue de la Porte de Charenton
75012 Paris



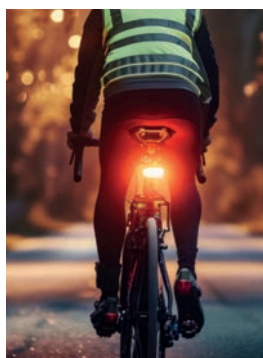
DÉJECTIONS CANINES

Ajustements dans l'implantation des distributeurs de sacs

La Ville dispose de nombreux totems distributeurs de sacs en plastique permettant aux propriétaires de chiens de ramasser leurs déjections. Certains avaient mal vieilli.

A l'occasion de la rénovation de 12 canisettes, et d'une création place Aristide Briand, la Ville y a mis en place des bornes propreté avec distributeurs de sacs en papier kraft, poubelle et panneau explicatif. Une fois utilisés, les sacs sont bien sûr à jeter dans ces poubelles.

Du coup, la Ville a supprimé 27 anciens totems qui étaient situés à proximité des canisettes rénovées.



CYCLISTES

Rouler de nuit : oui, mais bien éclairé

Alors que l'on vient de passer à l'heure d'hiver et donc que la nuit tombe une heure plus tôt, quelques conseils de prudence ne sont pas inutiles à rappeler. Circuler à vélo sans risque nécessite d'être bien visible des autres usagers de l'espace public à commencer par les automobilistes. Inutile de rappeler que cela permet également de bien voir la route et ses aspérités.

Pour être bien repérés au milieu de la circulation, il est conseillé pour les cyclistes et usagers d'engins de déplacement motorisés électriques, comme les trottinettes, de porter des vêtements clairs. Et pourquoi pas en complément un gilet de haute visibilité.

Il convient aussi de disposer d'un éclairage complet, avec un ou plusieurs catadioptrés (systèmes réfléchissants) arrière de couleur rouge (et la remorque, si nécessaire), des catadioptrés oranges visibles de côté, ou des pneus munis de dispositifs rétro-réfléchissants homologués, un catadioptré blanc visible de l'avant et des catadioptrés de couleur orangée sur les pédales. La nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout vélo doit être équipé d'un feu de position émettant vers l'avant une lumière jaune ou blanche non éblouissante et un feu de position arrière qui doit être nettement visible de l'arrière lorsque le vélo est utilisé.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

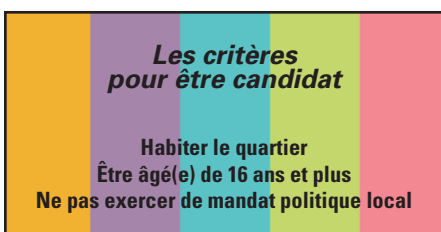
Devenez conseiller de quartier

L'appel à candidatures pour les Conseils de quartier est lancé depuis quelques semaines. Les Conseils de quartier sont des lieux d'échange et d'écoute qui enrichissent les liens déjà privilégiés entre la Ville et ses concitoyens.

Chacun est composé de 20 habitants titulaires tirés au sort parmi les candidatures sur liste de volontaires. Dans la mesure du possible, ce tirage respectera le principe de parité ; ainsi que de 2 élus municipaux référents. Durant un mandat de deux ans, les conseillers de quartier ont pour mission de traiter des thématiques permettant d'améliorer le cadre de vie des Charentonnais (environnement, tranquillité publique, vie sociale, solidarité, activité culturelle, sportive, animation du quartier...), relayer les informations, propositions ou aspirations de la population locale et participer aux actions relatives à la vie locale.

Les Conseils de quartier se réunissent au moins 2 fois par an, afin d'aborder les sujets qui intéressent ou préoccupent la population charentonnaise. Parmi ces rencontres, une réunion inter-quartier sera proposée. Chaque Conseil de quartier définit la périodicité et la fréquence de ses réunions en fonction de l'avancement des sujets traités.

Renseignements et dépôt de candidature sur :



La nouveauté

Après une première édition riche en participations, il était essentiel pour la Municipalité de maintenir cette dynamique et d'assurer une réelle connexion avec ce nouveau mandat. A ce titre, 6 anciens membres seront reconduits dans chaque Conseil de quartier, afin de poursuivre les actions engagées et partager leur expérience avec les 14 nouveaux membres.

PRÉVENTION



ESPACE TOFFOLI

Un Forum santé

Préserver la santé des Charentonnais est une des priorités de la Municipalité. Pour cela, elle organise un Forum santé le mardi 19 novembre. On y retrouvera un espace Accès aux droits avec notamment la CPAM, qui présentera, entre autres, le plan "Zéro patient en affection de longue durée sans médecin traitant", la mutuelle régionale d'Île-de-France et un espace Prévention où l'on pourra effectuer un bilan santé que ce soit sur l'audition ou la vue. Un stand de la PMI sensibilisera à la vaccination infantile. Le pôle médical Gravelle, qui ouvrira dans les prochaines semaines, sera aussi présenté.

Le 19 novembre de 17h à 21h à l'Espace Toffoli, 12bis rue du Cadran.

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Première complémentaire santé régionale

Quand on est étudiant, auto-entrepreneur, en recherche d'emploi ou retraité, il est parfois difficile d'avoir les moyens de se soigner. C'est pourquoi la Région Île-de-France propose une mutuelle santé adaptée aux besoins de chacun et à un tarif négocié.

Nommée Île-de-France Mutuelle Santé, elle garantit un accès facilité à la prévention et aux soins médicaux.

Quelle que soit votre situation, vous pouvez désormais bénéficier d'une couverture qui vous permet de préserver votre capital santé, de prendre soin de vos proches et de votre budget. Île-de-France Mutuelle Santé vous offre une prise en charge globale, à des tarifs préférentiels, en lien avec les priorités définies par la Région : la santé des femmes, des jeunes et des seniors ainsi que la santé mentale. Elle s'adresse à toute personne ayant une résidence principale en Île-de-France, sans conditions de revenus particulières.

Informations au 0 800 730 641 et sur iledefrance.fr/mutuelle-sante

Des permanences auront lieu au CCAS. Renseignements au 01 45 18 36 18

Le handicap, l'affaire de tous... première partie

Qu'il soit moteur, auditif, visuel, mental et/ou psychique, le handicap doit être l'affaire de tous : voilà, en substance, la ligne directrice de la Ville de Charenton, qui année après année, poursuit ses efforts en ce sens. Dans cette première partie, nous nous concentrons sur le milieu scolaire et sportif. Retrouvez la suite dans notre numéro de décembre-janvier.





"Faire en sorte que les Charentonnais en situation de handicap puissent participer pleinement et de manière autonome à la vie de la Cité... L'enjeu est de taille et essentiel. La Ville a ainsi travaillé avec ses partenaires locaux à l'identification des besoins nécessitant de trouver des réponses adaptées", explique Véronique Gonnet, Conseillère Municipale en charge de la santé, du handicap et du "Sport sur ordonnance".

Pour mettre en concert l'ensemble des actions menées par la Ville, un poste de chargée de mission santé-handicap a été créé. Son rôle : amener de l'inclusivité, améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap (via des actions autour de l'accompagnement, du logement, de la santé mentale...) et élaborer des projets partenariaux avec les structures locales et les citoyens.

Concrètement, cela se traduit par trois grandes missions : coordonner les actions du Conseil local de la santé mentale Charenton/Saint-Maurice (CLSM), animer la commission "Ville-HandicapS"

et développer le "sport sur ordonnance". En milieu scolaire et périscolaire, différents dispositifs sont mis en place ; sans oublier les clubs sportifs proposant une pratique adaptée.

Livret d'accueil des enfants à compétences et besoins particuliers

Imaginé pour mener un travail partenarial entre l'équipe d'animateurs et la famille d'un enfant à compétences et besoins particuliers, un livret d'accueil des enfants en situation de handicap est aujourd'hui mis en place dans tous les accueils de loisirs de la ville (ALSH).

Ce livret concerne les enfants ayant un handicap mental et/ou physique. Il permet de recenser l'ensemble des informations concernant un enfant, dans le but de permettre aux animateurs de l'accompagner au mieux. Concrètement, ce livret est systématiquement rempli par la famille et

par le directeur du centre de loisirs. Des indications sur ce que l'enfant aime, ce qu'il déteste, ce qui le calme, les signaux qui doivent alerter... ce document permet de s'adapter au plus près de ses besoins et d'établir un suivi étroit.

Un livret d'autant plus important lorsque l'enfant passe d'une structure municipale à une autre.

En parallèle, les agents d'accueil et les animateurs ont été formés aux gestes de premiers secours en santé mentale et plus largement à la problématique du handicap. Une table ronde a d'ailleurs été organisée en ce sens l'an dernier, au sein de l'ALSH Aristide Briand.

Dans le même esprit, un partenariat a été mis en place, depuis 2023, entre les centres de loisirs de la ville et un binôme composé d'une infirmière en pédopsychiatrie et d'une éducatrice spécialisée, toutes deux travaillant au Centre médico-psychologie rattaché aux Hôpitaux Paris-Est Val-de-Marne.



L'inclusion scolaire et sportive

3 Classes ULIS

La ville compte trois classes "ULIS" (unités scolarisées pour l'inclusion scolaire) :

- 1 classe à l'école Aristide Briand
- 1 classe à l'école Valmy élémentaire
- 1 classe au collège La Cerisaie

13 clubs sportifs adaptés

Plusieurs associations charentonnaises proposent des activités sportives adaptées à tous. Celles-ci disposent d'une section "handisport" (handicap moteur et sensoriel), "sport adapté" (handicap psychique ou mental) ou "sport santé" (problèmes de santé, dépression...).
• Équilibre Paris (Slackline, yoga, accro yoga)

- Saint Charles de Charenton Saint-Maurice (basket)
- Charenton Tennis de Table
- CNM Charenton Volley (Volley, soft, volley assis)
- Vivre Ici et Maintenant (sophrologie-gestion du stress)
- Association du Lotus (Arts martiaux, Qi gong, Tai Chi)
- Énergie Danse Charenton (Modern'jazz, Hip-Hop)
- Sun&Dance (Danse, chant, cirque, théâtre, sport)
- Club Amitié (renforcement musculaire, gym douce, marche nordique)
- Académie de Boxe Charenton
- Triathlon
- Tennis Club Charenton
- Les grandes sportives (Pilates, marche Bungypump)

Le saviez-vous ?

La Ville a mis en place une plateforme "Ensemble Colorions l'Inclusion à Charenton" qui a pour objectif de sensibiliser les enfants à la différence, par l'outil du coloriage. Baptisée Coloriaz, cette plateforme ne se contente pas de proposer une collection de belles images à colorier. Sa vocation est de rendre visible ce qui ne l'est pas assez - le handicap dans la vie quotidienne, professionnelle et sportive - et de contribuer aux actions pour l'égalité femmes-hommes.
Rendez-vous avec vos enfants sur : coloriaz.com/ville-de-charenton



Accompagnement des enfants en situation de handicap : la Ville contrainte de "pallier les manquements de l'État"



Depuis le 2 septembre 2024, la Ville doit prendre en charge, sur son budget, l'accompagnement des enfants en situation de handicap durant la pause méridienne, en raison de la défaillance de l'État dans l'application de la loi du 27 mai 2024.

"Malgré l'adoption de la loi du 27 mai 2024, qui attribue désormais à l'État, plutôt qu'aux collectivités, la charge de la rémunération des AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) durant la pause méridienne, à la rentrée scolaire, ceux de Charenton n'étaient toujours pas munis de contrats.

Ne pouvant décemment laisser ces enfants sans aide, la Ville, depuis la rentrée scolaire du 2 septembre 2024, prend à sa charge les contrats de vacation des personnels AESH volontaires. J'espère vivement que cette situation sera régularisée dans les

meilleurs délais par la Direction des services académiques", a récemment souligné le Maire, Hervé Gicquel à l'occasion d'un communiqué de presse.

Retour en arrière : jusqu'à l'année dernière, la Ville recrutait et finançait les AESH sur le temps périscolaire, afin d'accueillir au mieux les enfants en situation de handicap. Néanmoins en fin d'année scolaire dernière, les services de la Ville ont pris connaissance du bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2024, prévoyant la prise en charge des AESH par l'État pendant la pause méridienne.

Cependant, à la rentrée de septembre 2024, Hervé Gicquel et Sylvain Drouillé, son Adjoint chargé de l'enfance et de l'éducation, ont "découvert que les AESH étaient toujours en attente de leurs contrats et sans visibilité sur leur rémunération, privant ainsi les enfants en situation de handicap d'un accompagnement indispensable."

Une mobilisation municipale au service des enfants

Face à cette situation, et afin de répondre à l'intérêt supérieur des enfants, la Municipalité, à titre provisoire, a décidé de financer les contrats de vacation des AESH volontaires en demandant en parallèle le remboursement des frais avancés.

Actuellement, 13 enfants en situation de handicap identifiés dans les écoles maternelles et élémentaires de Charenton bénéficient de cette prise en charge municipale. *"Malgré l'urgence de la situation et les multiples sollicitations que nous avons émises, aucune réponse n'a, à ce jour, été obtenue de la part de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale",* regrette le Maire, Hervé Gicquel.

ÉCODÉFIS

*L'édition 2024 / 2025
est lancée*



Lors de la première édition, 32 commerçants et artisans charentonnais avaient été labellisés. Pour le millésime 2024/2025 des écodéfis, l'objectif sera de labelliser 20 nouveaux commerçants et artisans.

Ce dispositif vise à accompagner et valoriser les artisans et les commerçants engagés en faveur de la transition écologique. Pour ceux déjà labellisés l'année dernière, ils peuvent à nouveau entrer dans le dispositif notamment s'ils ont mis en place des "éco-défis" complémentaires. L'opération est à nouveau pilotée avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat. Les dossiers doivent être constitués d'ici la mi-décembre, pour une remise des prix au printemps.

**Renseignements auprès de la Direction de l'Économie et de l'Emploi,
tél. : 01 46 76 50 08 et mail : eco@charenton.fr**

DÉMOCRATIE

*Nouvelle élection du Conseil municipal
des jeunes*



Agé de 10 à 18 ans (de la 6^e à la 2^{de}) ? Envie d'implication dans la vie de la Ville ? Intégrez le CMJ (Conseil municipal des jeunes). Les candidatures pour le mandat 2025/2026 doivent être faites avant la fin décembre. Ce dispositif permet à des jeunes d'être les porte-paroles de leur génération, est un espace dont les élus proposent des projets, des améliorations et des actions avec le soutien de la Ville. Il constitue une instance de dialogue entre les jeunes et les représentants de la Ville sur leur vie dans la commune.

**Renseignements et dépôt des candidatures auprès Service municipal jeunesse,
7bis quai de Bercy, tél. : 01 46 76 44 52.**

POMPIERS DE PARIS

Calendrier en vente

La traditionnelle campagne d'offrande des calendriers se déroulera du 30 novembre au 15 décembre. Les soldats du feu iront à votre rencontre à Paris et dans les communes de la petite couronne parisienne. Chaque don récolté pendant cette campagne est reversé aux œuvres sociales des pompiers de Paris. Au cas où vous ne pourriez pas les rencontrer, vous pouvez manifester votre soutien en faisant un don en ligne sur : donner.oeuvresocialepompiersparis.fr.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

**Une nouvelle borne
de recharge**

Implantée avenue Jean Jaurès, d'une capacité de 22 kilowatts, cette borne bleue est gérée par le Sipperec. Cette nouvelle borne vient compléter l'offre existante, et ainsi répondre à la demande grandissante en la matière. L'usage des véhicules électriques est donc facilité, démarche positive tant pour la lutte contre le changement climatique que pour l'amélioration de la qualité de l'air.

Labornebleue.fr



RÉHABILITATION



Le ravalement de la façade de la Maison du Combattant, rue des Bordeaux, est à présent terminé.



INSTANTIMMO

Chaleureux et engagé

Ils viennent d'adhérer à Charen-Ton quartier (Club Gravelle) et de se lancer dans les locaux professionnels. Jacky Merai et Romain Holas ont ouvert leur agence immobilière INSTANTIMMO au cœur de Charenton en 2021 et ne le regrettent pas. Ils s'impliquent dans la Ville et ont bien grandi. Une gageure dans un monde de l'immobilier quelque peu malmené ces dernières années. Le duo de trentenaires présente deux profils différents : le premier a longtemps travaillé dans le prêt à porter quand le second est depuis belle lurette dans le domaine. "J'étais à Maisons-Alfort et Romain à Ivry. Quand nous avons ébauché notre projet de création d'un nouveau type d'agence immobilière, nous nous retrouvons au milieu, à Charenton. Et quand nous avons vu ce local disponible de la rue de la République, c'était une évidence", se souvient Jacky.

La philosophie de cette nouvelle offre : s'éloigner des clichés et offrir un lieu chaleureux à la décoration travaillée. Ils se disent très

attachés à l'expérience client en ayant conscience d'intervenir à un moment important de la vie de leurs clients. Et cela marche. "Nous avons débuté en digital, puis avons eu pignon sur rue à Charenton et avons maintenant ouvert une deuxième agence à Créteil", poursuit Jacky. Ils sont maintenant 35 collaborateurs dont Dora à Charenton qui, très attachée à la prévention du cancer du sein, a engagé l'agence dans la campagne Octobre rose. L'agence a donc vendu en octobre du pop-corn au profit de la cause.

INSTANTIMMO, 3 rue de la République, tél. : 01 84 23 20 11.

CADRE DE VIE

Collecte des encombrants :

dès le 1^{er} janvier 2025, prenez rendez-vous en ligne

Afin de lutter encore plus efficacement contre les dépôts sauvages et de maintenir la propreté sur les trottoirs, le système de collecte des encombrants s'effectuera 3 jours par semaine exclusivement sur rendez-vous, par internet ou par téléphone, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Jusqu'ici, les encombrants étaient collectés le mardi en pied d'immeuble. En complément, la Ville en partenariat avec le Territoire Paris Est Marne & Bois (PEMB) avait aussi mis en œuvre un système de collecte des encombrants sur rendez-vous soit par téléphone soit via une plateforme avec des créneaux exclusivement le vendredi.

Face à la persistance des dépôts sauvages tout au long de la semaine et aussi grâce au succès de la prise de rendez-vous, la Ville et PEMB ont décidé de faire évoluer leur dispositif de collecte des encombrants à compter du 1^{er} janvier 2025.

Dans ce cadre, la collecte des encombrants du mardi sera supprimée. En remplacement, les Charentonnais auront la possibilité de déposer leurs encombrants le lundi, mercredi et vendredi à condition d'avoir procédé à une réservation au préalable.

Réservation sur user.clicrdv.com/paris-est-marnebois ou au 01 48 71 59 13.



Zoom sur des services complémentaires

Vos encombrants constituent des éléments de mobilier encore en bon état qui pourraient servir à quelqu'un d'autre ? Vous pouvez les apporter à la Ressourcerie intercommunale de Paris Est Marne & Bois située sur l'éco-site du port de Bonneuil-sur-Marne, 59 route de l'île Saint-Julien, aux horaires d'ouverture du site.

Détail des objets acceptés à la Ressourcerie sur ressourcerie.pemb.fr, plus d'informations sur parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets

Par ailleurs, des collectes à domicile pour les gros électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants du Territoire Paris Est Marne & Bois grâce au dispositif "Jedonnemonelectromenager" en partenariat avec ecosystem.

Pour obtenir un rendez-vous, connectez-vous sur jedonnemonelectromenager.fr

LE MARCHÉ DU CENTRE

TRAVAUX DU DÉPARTEMENT
SECTEUR RUE DE PARIS

RELOCALISATION des COMMERÇANTS



- BOUCHER - BOUCHER CHEVALIN
- CHARCUTIER - VOLAILLER
- FROMAGER
- TRAITEUR
- BOULANGERIE - PATISSERIE
- FRUITS ET LÉGUMES
- BUVETTE
- CAVISTE
- POISSONNIER
- FLEURISTE
- FOOD TRUCK

SECTEUR CHAPITEAU
COMMERCANTS ACTIVITÉS

1	LE BON	Charcutier - Triper
2	CYRIL ET ISA	Fromager
3	DIAS FILIPE	Volailier
4	DUMET	Boucherie Chevaline
5	GENDRE	Traiteur Italien
6	MARTINS	Boulangerie - Pâtisserie
7	BOURGIS	Boucher
8	LESTRAT	Boucher
9	AREVIG	Traiteur Libanais
10	JOURDIN	Pâtisserie
11	LEFEBVRE	Fromager
12	SO	Traiteur Asiatique
13	MARINO	Charcutier - Triper
14	OLTRA	Charcutier - Triper
15	KACEM	Olives/fruits sec
16	BISSAY	Traiteur Oriental
17	DALBAS	Traiteur Libanais
18	KONE	Produits Africains
19	BOURGEOIS	Volailier
20	LEVISTE	Fromager
21	CAMI	Traiteur Sud-Ouest
22	COCHARD	Volailier

SECTEUR ARISTIDE BRIAND
SECTEUR PIETONNIER D'ACCUEIL DES MARCHANDS NON-ALIMENTAIRES

Prêt-à-Porter & Accessoires

N°	COMMERCANTS	ACTIVITÉS
30	AYME	Buvette
31	SALVATORE	Fruits et légumes

SECTEUR JEAN JAURES
COMMERCANTS ACTIVITÉS

N°	COMMERCANTS	ACTIVITÉS
23	GRIRA	Fruits et légumes
29	BEN SAID	Fruits et légumes
24	DIAS FILIPE	Volailier - Rotissoire
33	GUINET-CHEZ MELIE	Pomme de terre - Ail - Oignon
27	LUCIANI	Fruits et légumes
26	EL SHAWISH	Fruits et légumes
61	LE ZEBRE TOQUÉ	Foodtruck Burger
62	TRENY	Foodtruck Pizza

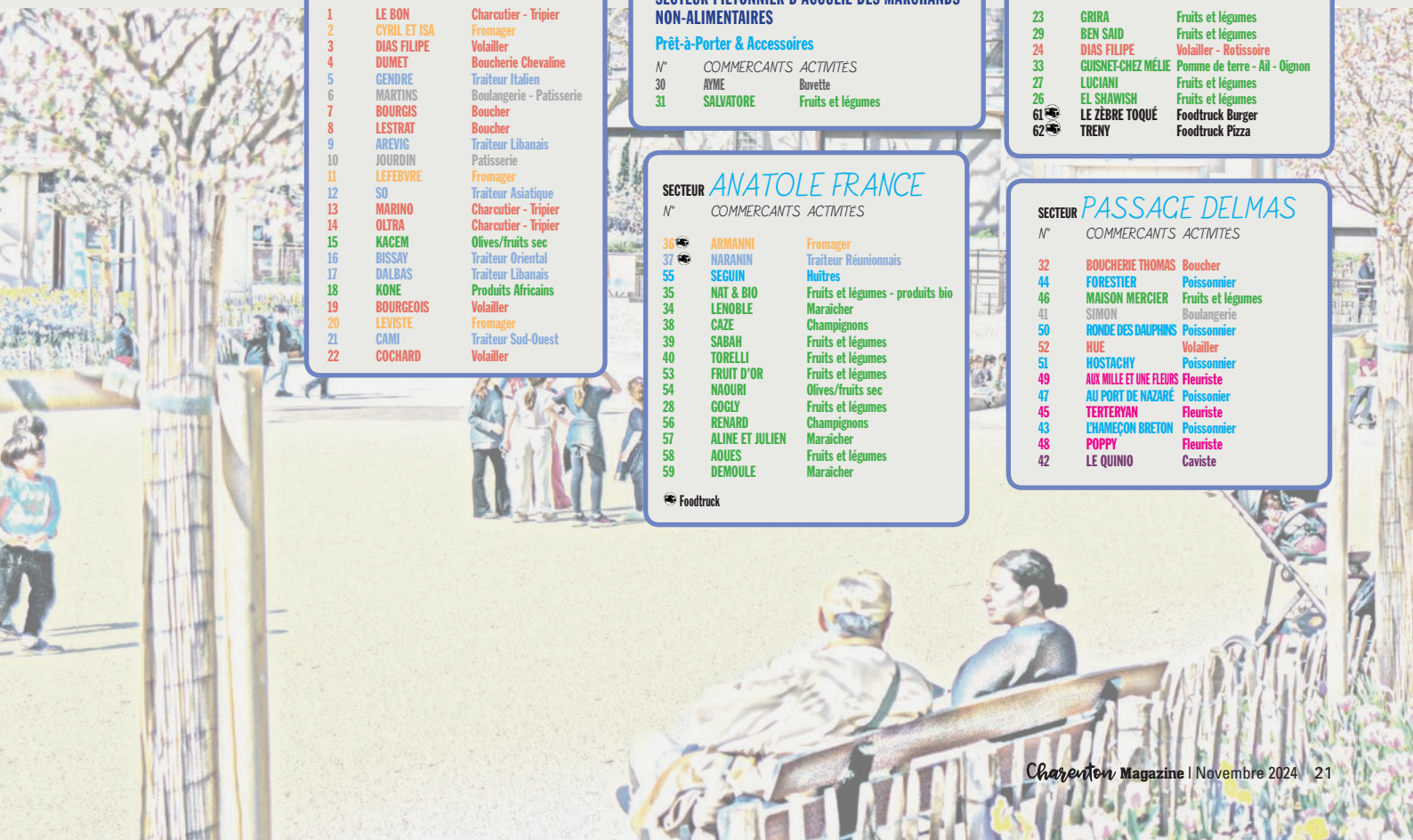
SECTEUR ANATOLE FRANCE
COMMERCANTS ACTIVITÉS

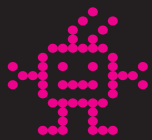
N°	COMMERCANTS	ACTIVITÉS
36	ARMANNI	Fromager
37	NARANIN	Traiteur Réunionnais
55	SECUN	Huîtres
35	NAT & BIO	Fruits et légumes - produits bio
34	LENOBLE	Marâcher
38	CAZE	Champignons
39	SABAH	Fruits et légumes
40	TORELLI	Fruits et légumes
53	FRUIT D'OR	Fruits et légumes
54	NAOURI	Olives/fruits sec
28	GOGLY	Fruits et légumes
56	RENARD	Champignons
57	ALINE ET JULIEN	Marâcher
58	AOUES	Fruits et légumes
59	DEMOULE	Marâcher

Foodtruck

SECTEUR PASSAGE DELMAS
COMMERCANTS ACTIVITÉS

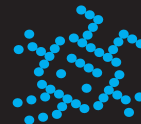
N°	COMMERCANTS	ACTIVITÉS
32	BOUCHERIE THOMAS	Boucher
44	FORESTIER	Poissonnier
46	MAISON MERCIER	Fruits et légumes
41	SIMON	Boulangerie
50	RONDE DES DAUPHINS	Poissonnier
52	HUE	Volailier
51	HOSTACHY	Poissonnier
49	AUX MILLE ET UNE FLEURS	Fleuriste
47	AU PORT DE NAZARÉ	Poissonnier
45	TERTERYAN	Fleuriste
43	L'HAMEÇON BRETON	Poissonnier
48	POPPY	Fleuriste
42	LE QUINIO	Caviste





Citoyens

< DE DEMAIN >



Bouge avec ta classe

A chaque rentrée, la recette fait mouche. Fin septembre, tous les élèves de CM1, et quelques CE2, des écoles élémentaires publiques de Charenton ont découvert plusieurs disciplines sportives comme la boxe. Organisée par la Ville pour la 4^e année, la manifestation a mêlé sports collectifs, de combat ou encore d'opposition.



Bal des sorcières

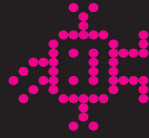
A l'approche d'Halloween, rien de bien étonnant que de croiser quelques sorcières et sorcières, parfois balais en main, fût-ce dans une salle d'une école. Le jeudi 17 octobre, c'était donc Bal des sorcières à l'élémentaire Robert Desnos, avec goûter à la clef.



Prix littéraire UNICEF

La quasi-totalité des écoles de Charenton participeront cette année au prix littéraire UNICEF. Cette participation se fait dans le cadre du titre de "Ville amie des enfants" obtenu par Charenton en 2021. Le prix doit favoriser la lecture, susciter le plaisir de lire et permettre aux enfants de s'exprimer. En effet, dans les prochains mois, ils devront choisir leur ouvrage préféré dans la sélection proposée par l'UNICEF et le salon du livre de jeunesse de Montreuil.





Sortie à la Comédie Française...



Un groupe d'élèves de 4^e et de 3^e du collège La Cerisaie bénéficiant d'un parcours du spectateur l'ont démarré à la Comédie Française le mardi 8 octobre. Ils ont pu y découvrir "L'Avare" de Molière mis en scène par Lilo Baur. L'occasion d'applaudir des acteurs confirmés dont Laurent Stocker et Serge Bagdassarian. La mise en scène originale plaçait l'action de la pièce créée par Molière dans une maison cossue en Suisse après la seconde guerre mondiale.

... et au Muséum national d'histoire naturelle

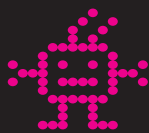


Dans le cadre de la Fête de la Science des élèves de 4^e du collège La Cerisaie ont passé la journée au Muséum national d'histoire naturelle à Paris, le vendredi 11 octobre. Ils ont pu participer à un premier atelier sur la biodiversité ordinaire avec pour thème le rat à Paris et un second sur les capacités extraordinaires des organismes marins. Ils furent suivis d'un jeu de piste pour partir à la découverte du Jardin des Plantes.



Le cross du collège

Le traditionnel cross du collège La Cerisaie était de retour cette année le vendredi 18 octobre au matin. Organisé par leurs enseignants d'EPS et l'équipe de l'Azur olympique, ce cross permet aux élèves de 6^e et de 5^e de s'adonner à la course à l'issue d'un cycle de préparation en athlétisme le long d'un parcours organisé pour eux dans le Bois de Vincennes.



Des lycéens de NDM au REC film festival de Berlin Tempelhof-Schöneberg

Quatre élèves de Terminale Cinéma et audiovisuel du lycée Notre-Dame-des-Missions et leur professeur, M. Lahaye, ont participé, du 18 au 21 septembre, au REC film festival Berlin 2024 de la ville jumelle de Charenton depuis 40 ans, Berlin Tempelhof-Schöneberg. Organisé à l'Ufa Fabrik, ils y ont rencontré des professionnels du cinéma et ont présenté leur film *Cold with stub*. Leur séjour a été ponctué de visites culturelles et de rencontres, par exemple avec le Maire de la commune, Jörn Oltmann et son équipe. Le groupe était accompagné par Fabien Benoit, Conseiller Municipal délégué à l'enseignement secondaire.



Remise des diplômes pour les lycéens de Schuman



Fierté, bonne humeur et congratulations ont parsemé la soirée du 15 octobre à l'espace Toffoli. Le proviseur du lycée Robert Schuman, Stéphane Billerach, et quelques professeurs, remettaient officiellement leurs diplômes aux lycéens ayant décroché leur baccalauréat en juin dernier. Félicitations !



Nouvel opus pour Chris Lavaquerie-Klein

Fan du Japon, des mangas et de créatures fantastiques ? Ne passe pas à côté du dernier album de la Charentonnaise Chris Lavaquerie-Klein, écrit avec Laurence Paix-Rusterholtz et illustré par Nina Hayer. Dans ces *Créatures fantastiques du Japon*, on croise les aventures extraordinaires et les attributs de vingt créatures fantastiques qui ont inspiré tes super-héros. On retrouve ainsi au fil des pages des Pokémon, Naturo, Totoro ou encore Mario.

Editions Nathan



ALAIN MINOT

Sa famille habite la même maison du centre de Charenton depuis quatre générations, mais ce serait plutôt les vies qu'Alain Minot multiplie. Pendant 10 ans, il fut monteur pour le cinéma, travaillant sur le mythique et incandescent 37°2 le matin de Jean-Jacques Beineix ou quelques longs métrages d'une des figures du cinéma français Claude Chabrol. "J'ai même écrit et réalisé quelques courts métrages", complète celui qui a sorti son premier roman, *Smithfield, le dernier voyage*, il y a deux ans. "J'ai mis 4 ans à l'écrire. L'histoire se déroule dans l'Angleterre du 19^e siècle. J'accompagne des bergers écossais qui effectuent leur dernier voyage vers le marché de Smithfield à Londres pour y vendre leurs moutons", détaille-t-il. Le trajet se fera initiatique, teinté de théâtre et de politique, tout en rigueur historique, notamment sur la société victorienne. Sans oublier des petites touches de magie noire et de fantastique. L'écriture lui a procuré un immense plaisir mais le Charentonnais a peut-être reposé plume définitivement. "Je ne forcerai pas les choses pour en écrire un deuxième. Je suis déjà très heureux d'avoir mené le projet à son terme." Être publié n'est affectivement pas donné à tout le monde, quand bien même le manuscrit fut achevé et ventilé dans de multiples maisons d'édition. Immense fan de cinéma, Alain loue la créativité des pays "neufs" dans le domaine, comme l'Iran ou la Turquie. Côté littérature, sans se dire "grand lecteur", il apprécie la complexité des histoires et des phrases. "Par exemple chez Dickens, je me dis parfois à la fin d'une phrase, ça c'est chiadé", sourit-il.

Plusieurs vies disions-nous. Grand voyageur, Alain fut ensuite professeur de japonais et d'anglais pour des entreprises et des particuliers. "A 30 ans et après un voyage au Japon, j'ai repris mes études, en japonais et en relation internationales, ai un temps travaillé pour Unifrance, organisme chargé de la promotion du cinéma et de l'audiovisuel français à l'international, puis monté une structure incitant les entreprises à s'investir en Extrême-Orient. C'est alors que je me suis tourné vers l'enseignement"; tout en s'impliquant dans les années 1990 dans la lutte contre le SIDA auprès de l'association AIDES. Il a ainsi organisé leurs déplacements et rencontres à l'occasion du Congrès International de Yokohama (Japon) en août 1994. "J'ai également écrit en amont un livret d'information sur le "SIDA au Japon", édité par l'association", ajoute-t-il.

Il va sans dire que le jeune auteur de 67 ans, récent retraité et qui vient de se mettre au piano, est un inconditionnel du pays du soleil levant, de sa culture, de ses traditions, de sa littérature et bien sûr de son cinéma.

Smithfield, le dernier voyage, d'Alain Minot, Le Lys bleu éditions, disponible sur commande en librairie et les sites de vente en ligne.



MÉDIATHÈQUES

Nicolas Philibert invité du Mois du film documentaire

Attention événement ! D'autant qu'il ne se déplace jamais dans les médiathèques, seulement les cinémas. Et pourtant... Nicolas Philibert, référence dans le milieu du film documentaire, sera bien présent à la Médiathèque des Quais le samedi 23 novembre. Le réalisateur du film *Etre et avoir* et de documentaires sur le milieu psychiatrique était le président du jury du film documentaire au festival de Cannes en 2024. Il a reçu de nombreuses distinctions dont l'Ours d'Or de la 73^e Berlinale en 2023 pour son film *Sur L'Adamant* qui sera projeté le 23 novembre. La projection sera suivie d'une rencontre-interview du réalisateur. L'Adamant est un centre de jour unique en son genre : c'est un bâtiment flottant. Édifié sur la Seine, en plein cœur de Paris, il accueille des adultes souffrant de troubles psychiques, leur offrant un cadre de soins qui les structure dans le temps et l'espace, les aide à renouer avec le monde, à retrouver un peu d'élan. L'équipe qui l'anime est de celles qui tentent de résister autant qu'elles peuvent au délabrement et à la déshumanisation de la psychiatrie. Ce film invite à monter à son bord pour aller à la rencontre des patients et soignants qui en inventent jour après jour le quotidien.

Samedi 23 novembre de 16h à 19h, Médiathèque des Quais, 36 quai des Carrières.

Inscription obligatoire sur le portail des médiathèques (mediatheques.charenton.fr) ou au 01 46 76 69 00.

DU 16 AU 22 NOVEMBRE

Semaine de l'enfance

Si la journée phare aura lieu le 16 novembre, avec animations, spectacles et conférences, d'autres initiatives sont d'ores et déjà programmées en partenariat avec les services Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Education, les établissements scolaires et le CCAS.

- Parmi celles-ci, des animations le 20/11 dans le cadre de l'adoption de la Convention internationale des Droits de l'enfant fêtée chaque année le 20 novembre (Espace Toffoli et T2R), la projection du film "Une classe face aux écrans" de Gilles Vernet, suivie d'échanges avec les parents, le 15/11 au collège La Cerisaie.
- Des animations le 16/11 autour des droits de l'enfant dans plusieurs lieux (T2R, Espace Toffoli, la Parent'aise). Une conférence assurée par Isabelle Filliozat à destination des parents est également prévue le soir au T2R.
- Collecte au profit de l'Unicef (16/11) devant l'école Aristide Briand.
- Spectacle des enfants des accueils de loisirs au T2R (20/11 pour les enfants et 16/11 pour leurs parents).

Retrouvez le programme détaillé sur charenton.fr.



ATELIERS D'ART DE CHARENTON

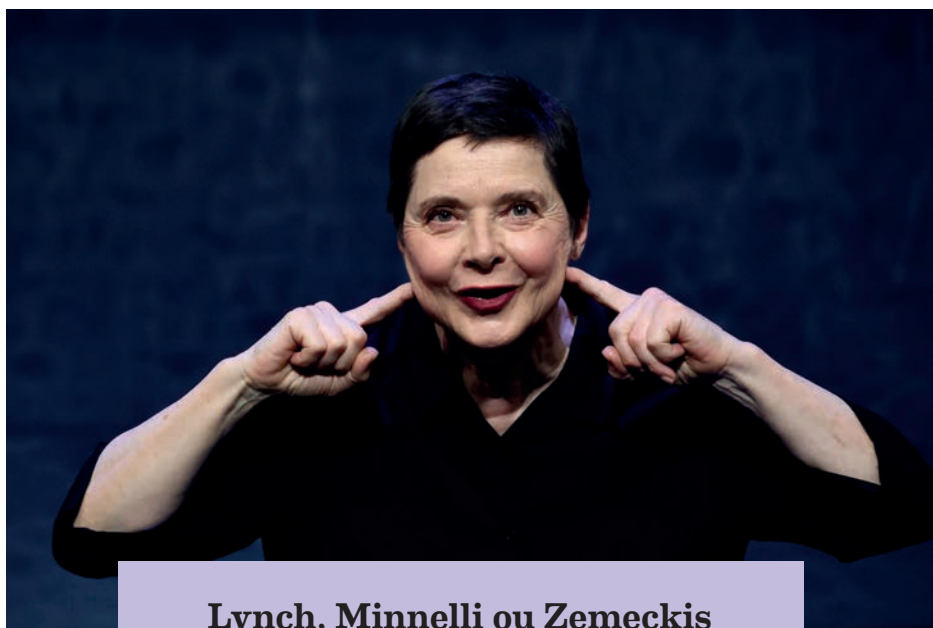
Nouvel atelier : le dessin relaxant



Le dessin relaxant, nouvelle proposition des Ateliers d'art de Charenton, repose sur la méthode Zentangle®, une méthode artistique relaxante et accessible à tous, idéale pour stimuler la créativité et favoriser la détente. Simple et structurée, elle est basée sur des motifs répétitifs. Développée pour encourager la pleine conscience et apaiser l'esprit, cette pratique artistique permet à chacun de se connecter à sa créativité, tout en profitant d'un moment de relaxation.

**Cours du mardi soir (18h30 à 20h30) les 12 et 26 novembre et les 10 et 17 décembre.
Cours du vendredi matin (10h à 13h) les 15 et 29 novembre et les 6 et 20 décembre.
Stage (14h30 à 17h30) le 23 novembre.**

Informations et inscriptions sur lesateliersartcharenton.fr/les-ateliers/zentangle.



Lynch, Minnelli ou Zemeckis

Elle a commencé sa carrière comme mannequin puis a bifurqué vers le cinéma jouant pour de prestigieux réalisateurs. *Nina* de Vincente Minnelli, *Blue Velvet* et *Sailor et Lula* pour David Lynch, *La Mort vous va si bien*, de Robert Zemeckis, sans oublier ses rôles dans de nombreuses séries télévisées, la carrière d'Isabella Rossellini est aussi riche que variée. On la retrouve même sur un titre d'un des plus élégant groupe de rock britannique, les *Tindersticks*. Isabella Rossellini est la fille de l'actrice Ingrid Bergman et du réalisateur Roberto Rossellini.

T2R

Le sourire de Darwin

"Le monde a les yeux d'Isabella Rossellini" chantait Christophe dans son titre *Voir*. Mais c'est le regard de Darwin que cette dernière nous propose de poser sur le monde. Dans *Le Sourire de Darwin*, Isabella Rossellini décrypte tous les signaux universels que nous échangeons depuis notre naissance. Ainsi, nous réalisons combien le sourire est naturel et ne s'enseigne pas, peut-être même que les animaux sourient entre eux... Dans ce spectacle, qu'elle a elle-même conçu, elle évoque l'évolution de la vie animale et humaine, la transformation des espèces et les différents langages qu'ils partagent au-delà des cultures. Cette sorte de conférence devient petit à petit une grande leçon de théâtre, les acteurs ne manipulent-ils pas habilement tous ces codes universels ? Mise en scène par Muriel Mayette-Holtz, l'actrice joue aussi bien la poule que Darwin lui-même, se glisse d'un personnage à l'autre pour illustrer son propos. Quant au spectateur, il touche pour son plus grand plaisir à la complexité des théories de Darwin. Ou quand deux mondes, apparemment opposés se réconcilient : ceux des chercheurs et des artistes.

Judi 12 décembre à 20h30. Le Conservatoire André Navarra proposera une avant-scène à 19h45 au foyer bar.



JEU CONCOURS

Écris ta plus belle lettre au Père Noël

Jusqu'au 4 décembre, les enfants de 3 à 8 ans sont invités à participer au jeu-concours de la plus belle lettre au Père Noël. Attention, le Père Noël, grand Président du jury, a ses exigences : il attend des enfants des lettres, écrites ou illustratives, qui entrent au maximum dans une enveloppe A4 (21 cm X 29,7 cm). Par ailleurs, il a chargé la rédaction du Charenton magazine de bien préciser aux participants qu'il sera tout particulièrement sensible aux créations entièrement réalisées par des enfants qui y auront mis tout leur cœur ! Les courriers pourront être déposés dans la boîte aux lettres du Père Noël, située dans le hall de l'Hôtel de Ville (48, rue de Paris), du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 18h (pas d'accès à la boîte aux lettres les dimanches) jusqu'au mercredi 4 décembre. Le jury, composé de lutins et du Père Noël lui-même, se réunira pour désigner les 3 plus belles lettres dans chaque catégorie d'âge (3 à 5 ans et 6 à 8 ans).

Retrouvez les bulletins d'inscription dans votre boîte aux lettres, aux accueils des structures municipales et en ligne sur www.charenton.fr.

La remise des prix aura lieu samedi 14 décembre à 14h, à l'espace Toffoli.

★ Agenda ★

Portes ouvertes de la Maison des artistes

Les 16 et 17 novembre
9 place de la Coupole

Comme chaque année, les artistes proposent de découvrir leurs ateliers. Cette édition est un peu particulière puisque la Maison fête ses trente ans. Pour l'occasion ils ont réalisé un projet INSIDE OUT, initié par le photographe JR. Sous la houlette de Daphné Dejay, Jean-François Deroubaix a réalisé le portrait de 50 des artistes qui seront collés devant le bâtiment lors des portes ouvertes. En parallèle, les artistes exposeront à l'Espace Art et Liberté pendant une semaine.



Marché de Noël

Du 11 au 22 décembre de 10h à 20h
Place de l'Église

Animations féériques, artisans, articles de Noël, concert et bal de Noël, vente de sapins et de gourmandises... Le marché de Noël des commerçants de Charenton quartier Club Gravelle entreprendre est de retour.

Également au programme : la prestigieuse visite du Père Noël, des ateliers et un stand de vin chaud.

Des dégustations de spécialités variées sont aussi prévues.



Spectacle de cabaret

Vendredi 29 novembre à 20h
Espace Jeunesse

Dans le cadre du Téléthon, la compagnie Act'en Scène propose une soirée sous forme de cabaret. Il s'agit d'une mise en espace de textes de Bernard Dimey, poète Montmartrois, décédé en 1981, auteur entre autres de textes tels que *Mon truc en plumes*, *Syracuse* ou *Mémère*.

Tarif : 18 euros, comprenant le spectacle auquel s'ajoute une assiette salée (viande, poisson, végétarien avec fromage) et une boisson, une partie étant reversée au Téléthon.

7bis quai de Bercy



Samedi 9 novembre

Camion Emmaüs Collecte de dons • de 14h à 17h

Venez déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois.

★ Place Aristide Briand. Autres dates : samedi 16 novembre, place Henri d'Astier, samedis 23 novembre et 14 décembre place Aristide Briand.

Dimanche 10 novembre

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres" • de 14h à 18h

★ 84 quai des Carrières (parking Bobillot). Autres dates : dimanche 17 novembre (place Aristide Briand), dimanche 24 novembre (84 quai des Carrières), dimanche 8 décembre (84 quai des Carrières) et dimanche 15 décembre (place Aristide Briand).

Mardi 12 novembre

Permanence départementale • de 14h à 17h

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre A. Portier - 21bis rue des Bordeaux

Conférence : Protestantisme et Catholicisme en Allemagne – Lignes de fracture et terrains d'entente • à 19h30

Elle est organisée par la section Allemagne du Comité de jumelage. Participation aux frais : 10€ (Un buffet amical clôturera la soirée). Inscription obligatoire et règlement avant le vendredi 8 novembre à adresser au Comité de Jumelage Section Allemagne chez Maryse Feuillas, 13 rue de la République, 94220 Charenton-le-Pont. Tél. : 06 71 08 60 59, mail : maryse.feuillas@hotmail.fr. Paiement sur place possible après inscription préalable.

★ Espace Toffoli, 12bis rue du Cadran

< AGENDA >

Vendredi 15 novembre

M.O.L.I.E.R.E. • à 20h30

Théâtre

★ Petit T2R, 107 rue de Paris

Dimanche 17 novembre

Les Fripettes • de 14h à 18h

Troc de vêtements organisé par l'association Etincelles et radicelle.

★ Espace Toffoli, 12bis rue du Cadran

Lundi 18 novembre

Permanence du Député

Michel Herbillon • à 19h



Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants. Contact : 01 43 96 77 23.

★ Hôtel de Ville, 48 rue de Paris.

Autre date : lundi 16 décembre à 19h

Du 22 au 24 novembre

Banque alimentaire

Différents points de collecte seront mis en place à Charenton, notamment grâce au Lions club et au Petit Plus (Monoprix) et à la Croix Rouge (place de la Coupole)..

Dimanche 24 novembre

Enfants sauvages • à 16h

Théâtre, dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin

★ T2R, 107 rue de Paris

Vendredi 29 novembre

Minuit soleil • à 20h30

Musique

★ Petit T2R, 107 rue de Paris

Vendredi 29 et samedi 30 novembre

Téléthon

Comme à son habitude le Lions club participera à l'édition 2024 de la manifestation solidaire.

Jedi 5 décembre

Spin off • à 20h30

Danse

★ T2R, 107 rue de Paris

Dimanche 8 décembre

Les Heures d'orgue • à 15h45

Frédéric Rivoal interprétera des œuvres de Bach, Haendel et Brahms. Libre participation aux frais.

★ Eglise Saint-Pierre, 3 rue Alfred Savouré

Samedi 14 décembre

Portes ouvertes de la Bibliothèque pour Tous • de 10h à 18h

★ Bibliothèque pour Tous, 146 rue de Paris

Dimanche 15 décembre

Le Bibliothécaire • à 16h

Théâtre

★ T2R, 107 rue de Paris

Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater de l'actualité municipale, inscrivez-vous à la Newsletter. Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions :

www.charenton.fr/newsletter



**Version audio
du Charenton magazine
sur www.charenton.fr**

71^e salon de Charenton Rendez-vous le 12 décembre



Attention, cette année un des incontournables de la saison culturelle commence dès décembre. Le salon est l'occasion de faire un tour d'horizon de la création locale et régionale dans sa diversité, de ses thèmes et de ses techniques. Peintures, sculptures, photographies, techniques mixtes, gravures, dessins sont au programme. Un Invité d'honneur comme chaque année livrera un petit échantillon de ses créations.

Du 12 décembre 2024 au 25 janvier 2025, vernissage le jeudi 12 décembre à 19h. Visite commentée le jeudi 19 décembre à 13h (tout public). Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 10h à 12h et 13h à 18h. Actions transversales : samedi 18 janvier à 15h30, atelier famille et samedi 11 janvier à 15h30, rencontre avec l'invité d'honneur.



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

CHARENTON DEMAIN Ensemble

Convaincus que la démocratie est l'affaire de tous et le socle du bien vivre ensemble, les élus du groupe Charenton Demain continuent de promouvoir la participation du plus grand nombre et de valoriser les idées de nos concitoyens pour construire une commune où règne solidarité et qualité de vie. Nous croyons que la participation active des Charentonnais est la clef d'une ville dynamique où les projets municipaux sont bien accueillis par la population.

Plus de 1 400 Charentonnais ont pu soumettre leurs votes à l'occasion de notre premier budget participatif. Forte de 18 projets, cette 1^{ère} édition a été couronnée de succès et prouve l'attachement de nos citoyens à participer à la vie de la Cité.



CHARENTON PASSIONNÉMENT Les entreprises désertent Charenton...

Le dynamisme économique de notre ville s'essouffle petit à petit. Après le départ de Docapost, 600 emplois, du Crédit Foncier de France, 1 600 personnes, d'une partie de Natixis, c'est maintenant au tour de l'entreprise Essilor Luxottica, qui avait son siège social sur notre commune, d'annoncer son départ. Cette société du CAC 40, devenue multi-nationale qui exporte 85 % de sa production issue de la fabrication de verre optique, quitte Charenton !

Ces départs successifs seront loin d'être compensés par l'arrivée

de la société Air Liquide (500 employés), et ont des conséquences sur notre vie quotidienne, pour nos commerces - désertification de Bercy 2, de la galerie marchande du centre-ville, des quais - mais ont également un impact sur les lignes de bus 109, 111 et 24 de plus en plus déficitaires. C'est aussi moins de recettes fiscales pour la ville. À côté de cela, le maire prévoit la réalisation de 180 000 m² de bureaux dans le quartier Charenton-Bercy alors qu'il y a près de 5 millions de m² de bureaux vacants en Ile-de-France : encore une hérésie !

**Caroline CAMPOS-BREILLON, Oriane OUTIN,
Serge TOURCHIK**



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Amener la nature en ville

Le nouveau plan « Nature en ville » a été présenté le 30 septembre dernier et ambitieux d'amplifier les actions menées jusqu'ici, trop peu nombreuses, pour adapter les villes au dérèglement climatique et lutter contre l'érosion de

la biodiversité.

Augmenter la part de la nature en ville était un souhait formulé par 92% des français en 2018. Pendant des décennies, le développement urbain a dégradé les milieux naturels et les sols, rendant les villes moins vivables et provoquant des problèmes de santé chez certaines populations.

L'état des connaissances scientifiques ne nous autorise plus aujourd'hui à construire selon les mêmes



CHARENTON POUR TOU.T.E.S ! L'appui aux plus fragiles mis en danger !

Il y a peu sortait dans la presse l'information selon laquelle les Assistants aux Éléves en situation de Handicap (AESH) opérant à Charenton étaient encore en attente de leurs contrats à la rentrée, menaçant l'accompagnement des 13 enfants concernés dans nos écoles maternelles et élémentaires. Ce dysfonctionnement viendrait d'une différence d'appréciation entre la Ville et le rectorat au sujet de qui doit payer la facture. La Ville a décidé, et nous le soutenons, de prendre en charge intégralement ce coût, le temps de clarifier la situation avec le rectorat.

Ceci montre toutefois que bien loin sont les discours d'inclusion portés lors des Jeux Paralympiques de Paris, avec des contraintes et des obstacles qui ne cessent de s'ajouter aux personnes ayant un



RADICALEMENT ENSEMBLE POUR CHARENTON ! Tout n'est pas à jeter !!

Tout d'abord, je voudrais revenir sur la période de la crise des subprimes sous la présidence de Nicolas Sarkozy de 2007 à 2008.

Cette crise uniquement financière l'a amené à lancer un plan de relance pour sauver l'économie qui a porté le déficit budgétaire de l'État à 7,4 % du PIB (La richesse annuelle créée) en 2009 et 7,1 % en 2010.

Il fallait le faire pour sauver notre économie !

De la même manière, au moment de la crise du covid-19, l'économie était à l'arrêt. Emmanuel Macron a mis en place le "quoi qu'il en coûte". De plus, la guerre déclenchée par Vladimir Poutine contre l'Ukraine a provoqué une inflation que nous n'avions pas vue depuis longtemps.

Au cours des dernières semaines, des centaines de Charentonnais ont assisté aux réunions publiques pour présenter les travaux de création des aménagements cyclables des rues Arthur Croquette et de Paris.

Remercions les 100 Charentonnais investis dans les 5 conseils de quartiers depuis 2021 et dont le mandat, dans ces instances devenues incontournables, arrive à terme. Nos concitoyens qui souhaitent devenir Conseillers de Quartier doivent candidater avant le 24 novembre 2024 sur "lafabriquecitoyenne.charenton.fr".

En parallèle, la campagne de renouvellement des membres du Conseil Municipal des Jeunes, ouverts aux Charentonnais scolarisés du collège à la 2^{ème} est en cours. Enfin, nous sommes attentifs aux travaux de notre Conseil des Seniors qui est actif depuis 2023.

Un grand merci aux Charentonnaises et Charentonnais qui s'impliquent dans la vie locale.

modèles qu'auparavant. Il est tout à fait possible de répondre aux besoins d'aménagement urbains et d'y inclure une part suffisante de nature. Par exemple, le fonds vert est un dispositif qui permet de mieux équilibrer financièrement les projets d'aménagement afin d'y inclure de la nature sans compromettre leur viabilité financière. Pourtant, la place accordée à la nature reste toujours insuffisante dans les projets d'aménagement urbain de nos jours.

À Charenton, dans le cadre du projet d'aménagement Charenton-Bercy, la majorité municipale et la métropole du Grand-Paris ont fait le choix de répondre aux volontés du promoteur immobilier d'installer une tour de plus de 180 mètres de haut, allant à contre sens de l'histoire. C'est regrettable car cela aura très probablement des conséquences négatives pour plusieurs dizaines, voire centaines d'années.

Loïc Rambaud, conseiller municipal "les écologistes"

handicap et leur famille.

Annonces de recrutement de 2000 AESH au niveau national mais on ne sait pas qui doit les payer, suppression de 4000 postes de professeurs, 230M€ de coupes budgétaires sur la mission « Solidarité, insertion, égalité des chances » en février dernier, un budget 2025 qui coupe 20% dans dotation de l'Agefiph qui gère les fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, budget de la jeunesse et des sports (dont para) réduit de 13%... Les annonces nationales se succèdent et toujours dans le même sens, celui de rendre plus difficile la vie des personnes ayant un handicap ce que nous dénonçons.

João Martins Pereira
jmartinspereira@charenton.fr
pscharenton@gmail.com

Les prix de l'énergie se sont mis à flamber, et il a fallu les plafonner pour éviter un choc majeur aux français.

Le déficit, qui était revenu à 4,8 % du PIB en 2022 est remonté à 5,5 % en 2023. C'est la raison pour laquelle il nous est demandé de faire des économies en 2025 pour éviter d'atteindre 6%. Ces deux crises majeures à la fin du deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron ternissent fortement son bilan, qui, par certains côtés était excellent :

Le chômage de masse qui passe de 10,5 % à 7,1 ; jamais aussi bas depuis 1985. Personne ne croyait ça possible. Le taux d'emploi qui permet d'augmenter la richesse de notre nation ; jamais aussi élevé depuis 1975. Tous les minima sociaux fortement augmentés depuis 2017 etc., etc.

Tout n'est donc pas à jeter dans son bilan économique !

Francis Rodriguez-Lacam

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

• Paul RACANIÈRE et Betty BERNARD • Laurent PERELSTEIN et Chantal GIRARDOT • Arnaud POICHET et Inès BEN HASSEN • Mickaël VADENNE et Rebecca MESGUICH • Thomas ZIPPOR et Zhuyun LI • Olivier BAS et Gille VILLAIN • Jean LAMOUR et Rosalie DEGAGE • Manad BEN SAID et Olfa MOSBEH

Décès

Avec nos sincères condoléances

• Gérard HOPP • Albert NAMER • Laurent PESTIS • Thérèse TALBOT née PORTIER • Maxime TANDONNET • Jacqueline CABORET née HOULEY

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

• Yvette CHEN • Mathéo FARARIK • Alexandre CHAPÉ • Oulematou DIARRA • Tom QIAN KHONEKHAMMY • Naor IBGUI • Liam SOUSSAN • Mia SMAGGHE GAILLARD • Jonah ICHAY

RECENSEMENT

Vous venez d'avoir 16 ans, venez vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés novembre 2008 : de novembre 2024 à février 2025
- Ceux nés en décembre 2008 : de décembre 2024 à mars 2025
- Ceux nés en janvier 2009 : de janvier 2025 à avril 2025

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
 - Livret de famille des parents,
 - Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Au 16 rue de Sully ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi de 9h à 12h.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 10 novembre
PHARMACIE DES QUAIS
58 bis quai des Carrières
Tél. : 01 43 68 43 50

Lundi 11 novembre
GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON
3 place des Marseillais
Tél. : 01 43 75 14 68

Dimanche 17 novembre
PHARMACIE DU MARCHÉ
68 bis rue de Paris
Tél. : 01 43 68 00 38

Dimanche 24 novembre
PHARMACIE DU CENTRE
67 rue de Paris
Tél. : 01 43 78 78 09

Dimanche 1^{er} décembre
PHARMACIE CENTRALE
54 rue de Paris
Tél. : 01 43 68 01 41

Dimanche 8 décembre
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14 rue Victor Hugo
Tél. : 01 43 76 62 32

Dimanche 15 décembre
PHARMACIE DE GRAVELLE
118 rue de Paris
Tél. : 01 43 68 18 32

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

- 14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice
- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit



CHARENTON ECOLOGIE

Un budget incohérent et injuste pour l'écologie et les collectivités locales

Le nouveau budget de l'État est une véritable désillusion, tant pour l'écologie que pour les collectivités locales. Alors que l'urgence climatique impose des actions concrètes, l'état choisit de couper dans les aides à l'isolation thermique, pourtant indispensables pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Ces coupes touchent directement les foyers les plus modestes, déjà confrontés à la précarité énergétique.

En parallèle, la baisse drastique du fonds vert compromet les projets environnementaux portés par les communes, premières actrices de la transition écologique. Paradoxalement, ces mêmes collectivités

locales, dont on réduit les moyens, sont accusées d'être responsables de l'endettement de l'État, sous prétexte qu'elles dépenseraient trop. Les communes ne font que répondre aux besoins de leurs habitants, souvent dans des contextes de plus en plus difficiles. Pire encore, ce budget semble dénué de toute ligne directrice claire, avec des coupes qui apparaissent presque aléatoires. Il est incompréhensible qu'à l'heure où la transition écologique devrait être la priorité nationale, ce soient les initiatives locales, vitales pour la concrétisation de cette transition, qui soient les premières sacrifiées.

Ces mesures montrent une incohérence, tant sur le plan économique qu'écologique, et risquent de creuser davantage les inégalités territoriales.

Argentina DENIS, conseillère municipale, adenis@charentonlepont.fr



CHARENTONNAIS ENGAGÉS

Le mois dernier, nous avons tristement commémoré les pogroms anti-juifs du 7 octobre qui ont frappé Israël, la seule démocratie du Moyen-Orient. Cependant, le maire de Charenton a choisi de ne pas annoncer publiquement cette commémoration, restreignant l'information à une infime partie de la communauté juive et aux élus, en violation des principes fraternels de la République. Pour ce maire, le sort des otages du Hamas semble ne pas concerner tous nos concitoyens.

Déjà le 12 novembre dernier, il refusait d'assurer la sécurité du rassemblement en soutien aux otages, et continue de ne pas

protéger les lieux de culte chaque Shabbat. En cas d'attaque, sa responsabilité serait pleinement engagée.

Ce manque de respect et de considération est intolérable ! Après la fermeture d'une crèche, le maire semble plus préoccupé par l'implantation d'un plan vélo inadapté aux réalités de la ville et des habitants, qui pénalise les automobilistes et tue le commerce local. Ses priorités déconnectées laissent les Charentonnais perplexes et ils s'en souviendront.

Rejoignez mon équipe : charentonnaisengages@gmail.com

Mickaël Szerman

Président Charentonnais Engagés.

Du 16 au 22 novembre 2024

égalité identité famille santé éducation loisirs vie privée justice expression inclusion protection

La semaine
du bonheur
en faveur des
droits de l'Enfant

Programme
sur
www.charenton.fr